



La Présidence paritaire et la Direction générale d'AKTO en déplacement en Martinique pour rencontrer les branches professionnelles et acteurs locaux de la formation et de l'emploi

Fort-de-France, le 5 mai 2022. Principal acteur de la formation et de l'emploi au sein des territoires d'Outre-Mer, AKTO accompagne un grand nombre d'entreprises en Martinique pour répondre à leurs besoins en termes de recrutement, ainsi que de développement des compétences et des qualifications de leurs salariés. À ce titre, sa Présidence accompagnée de la Directrice générale sera présente durant 3 jours en Martinique afin de rencontrer les représentants paritaires des branches professionnelles et les acteurs locaux de la formation et de l'emploi. L'occasion de dresser un bilan des actions menées par AKTO.

Avec l'entrée en vigueur de la loi "Avenir Professionnel", le rôle d'AKTO a été renforcé dans les territoires d'Outre-Mer. L'OPCO y assure depuis sa création en 2019 un service de proximité afin d'y développer les actions adaptées aux besoins spécifiques des entreprises et des salariés de ses branches. Par ailleurs, AKTO s'est vu confier la délégation de services en Outre-Mer par 4 OPCOs : Atlas, Opco 2i, l'Opcommerce et l'Opco Mobilités. De surcroît, depuis le 1^{er} janvier 2021, AKTO est OPCO unique dans 4 départements et collectivités d'outremer : Mayotte, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre et Miquelon.

En Martinique, l'OPCO accompagne 4 933 entreprises, dont 1 363 pour le compte d'AKTO. Soit 43 332 salariés couverts, dont 21 249 relevant des branches d'AKTO.

Acteur-clé du développement de la formation et de l'emploi sur le territoire, AKTO a pour mission d'y développer la qualification et l'emploi notamment grâce à l'alternance, avec plus de 830 contrats signés en 2021, dont 265 contrats spécifiques à AKTO. L'an dernier, 1 599 stagiaires ont été formés dans le cadre du Plan de Développement des Compétences, dont 1 022 pour le compte d'AKTO. L'OPCO contribue également à sécuriser l'emploi des salariés en poste avec la réalisation de diagnostics externes, afin d'identifier les besoins en compétences dans chaque secteur stratégique. Enfin, AKTO attache une attention particulière à accompagner les publics spécifiques, notamment les personnes en situation de handicap, les réfugiés ou les publics éloignés de l'emploi.

Ainsi, **Florent Lecoq, représentant du collègue salarié du Bureau pour la Présidence de l'OPCO, et Laurent Barthélémy, Vice-Président, ainsi que Valérie Sort, Directrice générale, viennent à la rencontre des équipes d'AKTO en Martinique** du 5 au 7 mai. Au programme de ces trois jours : échange avec Jocelyne Elisabeth, Directrice régionale d'AKTO et de son équipe, mise en place du COP, **rencontres avec les partenaires de l'emploi et de la formation**, dont la Collectivité Territoriale de Martinique et la DEETS, ainsi que Stéphane Bailly, directeur de Pôle emploi Martinique. **La délégation d'AKTO profitera également de ce déplacement pour engager la signature d'une convention tripartite avec l'AGEFIPH** visant à **améliorer la qualification, l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, ainsi que leur inclusion dans les entreprises locales**. Enfin, elle se rendra au CFA UMIH FORMATION puis au CFA SKILL FOR Campus pour visiter l'établissement, rencontrer son directeur général, Antoine Denara, et aborder l'idée d'un partenariat avec le CFA.

“Notre engagement en Martinique est concret, volontariste et mesurable auprès des entreprises et des salariés de nos branches professionnelles et de celles qui nous ont mandatées. Les enjeux d'emploi, de qualification et d'évolution des métiers sont réels et il nous revient d'adapter localement nos leviers d'intervention pour jouer pleinement notre rôle, notamment en termes d'accompagnement au renouvellement des pyramides des âges.” indique Florent Lecoq qui représente Jean HEDOU, Président d'AKTO.

“Nous avons tenu à cibler notre déplacement sur les échanges avec nos partenaires afin d'ajuster nos actions et amplifier la valeur ajoutée de notre offre de service en particulier vers les TPE. A titre d'exemple, notre mission de développement de l'Alternance vise à s'amplifier dans les prochains mois grâce à l'action croisée de nos deux partenaires APEC et AGEFIPH Martinique.” ajoute Laurent Barthélémy, Vice-Président d'AKTO.

Contact presse :

Mathias NIRMAN - mathias.nirman@chefcab.fr - 06 48 78 13 88

A propos d'AKTO :

AKTO est l'opérateur de compétences des services à forte intensité de main-d'œuvre fondés sur la valeur ajoutée humaine et le relationnel. Il accompagne 27 branches professionnelles dans leur stratégie de développement des compétences et des qualifications. Il agit sur l'insertion par l'emploi, il valorise l'emploi durable et la construction de parcours professionnels, il assure la performance des entreprises en renforçant la montée en compétences et la qualification des salariés, il déploie sur tout le territoire les actions en faveur de l'attractivité des métiers et des emplois et développe les synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.